



HAL
open science

L'économie politique de l'Asie : l'influence du modèle chinois et la question du rapport salarial

Pierre Alary

► **To cite this version:**

Pierre Alary. L'économie politique de l'Asie : l'influence du modèle chinois et la question du rapport salarial. *Revue de la régulation. Capitalisme, institutions, pouvoirs*, 2014, *Revue de la régulation. Capitalisme, institutions, pouvoirs*, 15, 10.4000/regulation.10805 . hal-04094009

HAL Id: hal-04094009

<https://hal.univ-lille.fr/hal-04094009>

Submitted on 10 May 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

L'économie politique de l'Asie : l'influence du modèle chinois et la question du rapport salarial

Introduction

The political economy of Asia: the chinese model influences and the question of wage-labor

La economía política de Asia: influencia del modelo chino y la cuestión de la relación salarial

Pierre Alary



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/regulation/10805>

DOI : [10.4000/regulation.10805](https://doi.org/10.4000/regulation.10805)

ISSN : 1957-7796

Éditeur

Association Recherche & Régulation

Ce document vous est offert par Université de Lille



Référence électronique

Pierre Alary, « L'économie politique de l'Asie : l'influence du modèle chinois et la question du rapport salarial », *Revue de la régulation* [En ligne], 15 | 1er semestre / Spring 2014, mis en ligne le 27 juin 2014, consulté le 04 mai 2023. URL : <http://journals.openedition.org/regulation/10805> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/regulation.10805>

Ce document a été généré automatiquement le 16 février 2023.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International
- CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

L'économie politique de l'Asie : l'influence du modèle chinois et la question du rapport salarial

Introduction

The political economy of Asia: the chinese model influences and the question of wage-labor

La economía política de Asia: influencia del modelo chino y la cuestión de la relación salarial

Pierre Alary

- 1 Le premier numéro du dossier spécial Asie, consacré à l'économie politique et publié au printemps 2013 (n° 13), offrait un panel d'analyses centrées notamment sur l'Asie du Sud-Est. Le second numéro reprend l'esprit du premier. Il privilégie l'observation, la dimension empirique des recherches, mais il porte un accent particulier sur la Chine et sur le travail. En effet, la mise en place du salariat joue un rôle central dans les dynamiques observées et révèle en même temps l'importance de la marchandise travail dans le capitalisme. Premièrement, le travail met en mouvement le capital pour produire les autres marchandises. Sans travail, le capital resterait inerte, ne donnerait pas de nouvelles marchandises et n'aurait aucune raison d'être. Deuxièmement, pour s'intégrer à la notion plus globale de coûts de production, le travail doit avoir un coût monétaire. Marchandisé, il devient un facteur de production et réduire son coût permet d'accroître les profits, ou conquérir de nouveaux marchés. Au sein des capitalismes asiatiques émergents, la concurrence sur le marché du travail est généralement vive et cette dynamique, parce qu'elle en diminue le coût, assure aux productions nationales une forte compétitivité-prix. Par le truchement des marchandises qu'elle exporte, la Chine impose « ses prix » à tous ses partenaires et cela entraîne plus de concurrence sur le marché du travail. Selon une intensité variable, la concurrence occupe désormais une place centrale et, par rapport aux capitalismes des trente glorieuses, sa vivacité semble caractériser les capitalismes du XXI^e. Troisièmement, la marchandisation du

travail est le fruit d'un arrangement institutionnel singulier que les mutations du droit du travail chinois illustrent bien. La description de ces phénomènes se retrouve directement dans les articles de Périssé, de Séhier et de Lebas, Latham, Volodin. Sous des angles différents, les trois articles montrent l'importance des relations salariales et le rôle déterminant de la compétitivité du travail. Dans les économies contemporaines relativement ouvertes, elle devient un enjeu central dont dépendent la reproduction et la performance. L'évolution du droit travail chinois traduit nettement cette préoccupation. Il organise l'exploitation des travailleurs migrants pour limiter le coût du travail (Périssé, ce numéro) et, même si des conflits émaillent cette forme de rapport salarial, il a prévalu jusqu'à présent. Le thème de la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE), toujours en Chine, souligne également l'importance des logiques fondées sur la compétitivité. Les mesures destinées à « améliorer » les conditions de travail, au sein des firmes multinationales, cherchent avant tout à renforcer des positions sur les marchés (Séhier, ce numéro). Elles ne sont pas réellement mues par l'éthique. Les systèmes d'innovation chinois, coréens, japonais et taïwanais (Lebas, Latham et Volodin, ce numéro) reposent également sur des stratégies de firmes destinées à s'extraire de la concurrence. La mobilité interfirmes impacte (Chine et Taïwan) ou n'impacte par (Corée, Japon) la productivité des inventeurs prolifiques et ainsi, selon les pays, les firmes cherchent à pérenniser ou à accroître la mobilité de ce type d'emploi. Ces nouvelles formes de capitalismes confirment la centralité du travail dont la « gestion » détermine la performance du système. Le coût du travail japonais supérieur à celui des nouvelles puissances industrielles explique, pour partie, les processus de désindustrialisation au Japon (Uemura et Tahara, ce numéro). Dès lors le nouveau régime de croissance japonais repose sur des liens entre les industries exportatrices, les industries productrices de biens destinés aux consommations domestiques et les industries de services.

- 2 Un opinion-débat et une note de lecture enrichissent les quatre articles. L'opinion-débat d'Elsa Lafaye de Micheaux se penche sur les relations Chine-Malaisie. Il examine les ressorts de l'intégration croissante à la Chine (commerciales, industrielles, financières, etc.) et développe un discours alternatif aux analyses centrées sur la menace que représente la montée en puissance chinoise pour la région. Certes, les normes conditionnées par la réduction des coûts s'imposent également en Malaisie et l'asymétrie objective des relations peut véhiculer une forme de violence, mais, en même temps, des dépendances mutuelles s'établissent : le solde des IDE chinois en Malaisie est positif, la Chine assure la construction d'ouvrages, les matières premières agricoles malaisiennes sont troquées, etc. La négociation et les arrangements entre ces deux États jouent un rôle déterminant, ils assurent le « bouclage macroéconomique » dans une configuration qui met le politique au cœur des stratégies. La note de lecture de François Bafoil complète le dossier par une présentation d'un ouvrage de géographie comparative sur le développement en cours de l'Asie du Sud-Est contemporaine, dirigé par N. Fau, S. Khonthapane et C. Taillard : *Transnational Dynamics in Southeast Asia, the Greater Mekong Subregion and Malacca Straits Economic Corridors* (2013). Ce dernier se penche sur une nouvelle géopolitique régionale avec, d'un côté un processus s'exerçant à partir des États et d'un autre côté des dynamiques d'adaptation à partir du local : le développement de réseaux d'acteurs et la place que prennent les groupes d'intérêts économiques. La note de François Bafoil introduit le débat sur des points particuliers de l'ouvrage, elle ne le présente pas de façon exhaustive.

1. Rapport salarial chinois et son influence

- 3 Quel que soit le mode d'organisation économique, le travail occupe une place nodale. Dans un système capitaliste, le salariat est la forme privilégiée et il émerge en Asie avec la généralisation récente du capitalisme (Alary, Lafaye de Micheaux, 2013). Se mettent alors en place des rapports salariaux définis comme un ensemble de « conditions juridiques et institutionnelles qui régissent l'usage du travail salarié comme mode d'existence des travailleurs » (Boyer, 1995, p. 107). La forme chinoise possède une logique singulière que l'article de Muriel Périsse présente plus ou moins directement.
- 4 À partir des années 1950, La *gongzuodanwei* (unité de travail) symbolise l'institution originale destinée « à façonner un nouveau travailleur doté du statut d'employé (*zhigong*). Assimilable à une méta-convention collective » (Périsse, ce numéro, § 4) et instituant l'emploi à vie. Au début des années 1980 s'opère la transformation de ce mode d'organisation opposé aux logiques où le coût du travail en détermine l'usage. Les réformes lancées par Deng Xiaoping modifient la relation au travail. Le contrat de travail à durée déterminée est alors introduit. Il vise à rassurer « en premier lieu les investisseurs étrangers, puis en second lieu la réforme de l'emploi à vie » (Périsse, ce numéro, § 4). Le contrat permet également de « réintroduire la séparation des travailleurs de celle de la propriété des moyens de production. Ainsi une fois [l'expropriation des producteurs individuels actée], les travailleurs peuvent circuler librement entre les employeurs » (Périsse, ce numéro, § 6). Cette transformation radicale du cadre juridique entraîne la réorganisation des modes de production. Les entreprises publiques révoquent des travailleurs et une hausse du chômage chez les urbains¹, les *zhigong*, s'amorce. Or ces derniers pèsent sur les rapports de forces. Ils jouèrent un rôle déterminant lors des insurrections du printemps 1989 (que soldèrent les massacres de la place Tiananmen) et, parce qu'ils disposent de compétences nécessaires à l'industrie chinoise, ils constituent toujours une force. Ainsi le rapport salarial chinois protège relativement bien les *zhigong* et, pour conserver une importante compétitivité-prix, le coût du travail s'ajuste grâce aux *mingong*², des ruraux que l'exode transforme en main-d'œuvre corvéable. « Les industries exportatrices principalement composées de PME sous-traitantes et de grandes firmes étrangères situées sur les côtes font un usage intensif de ces jeunes migrants, dont on estime actuellement le nombre à 269 millions » (Périsse, ce numéro, § 9). Leur statut de migrants les place en marge du droit du travail et ce « non-statut » les abandonne à toute forme d'exploitation : « La persistance du *hukou* (livret de résidence), qui limitait strictement les migrations des campagnes vers les villes sous l'époque maoïste, place les migrants de l'intérieur dans une situation de citoyen de seconde zone. Ils forment certes la force de travail bon marché nécessaire au fonctionnement des usines, mais on leur refuse dans le même temps l'accès aux bénéfices sociaux élémentaires et au statut de résident permanent en zone urbaine (Chan, Zhang, 1999 ; Solinger, 1999). » (Séhier, ce numéro, § 11). Les *mingong*, parce qu'ils ne disposent pas de droits, alimentent l'industrie et sont « indispensables [...] à la vie quotidienne des urbains [...] En voulant éviter le conflit avec les travailleurs urbains, le gouvernement a institué l'absence de garantie des droits et anticipations pour les *mingong* alors qu'ils représentent une force de travail majeure (Périsse, 2009). Ainsi, ne pas appliquer le droit du travail aux *mingong* est devenu une "coutume" admise tant pour les urbains confortés dans leur statut de travailleurs privilégiés que par les *mingong* convaincus qu'il ne leur était pas

accessible » (Périsse, ce numéro, § 29). Certes, le statut juridique très inégalitaire des travailleurs chinois provoque de plus en plus de conflits (Maréchal, 2013 ; Périsse, ce numéro). Cette recrudescence des tensions sociales sonne-t-elle le glas d'une période ? Rien ne permet de l'affirmer, le conflit ne conduit pas obligatoirement au chaos et il peut déboucher sur de nouveaux compromis sources de progrès. Cependant, quelle que soit la configuration future, la forme de rapport salarial succinctement présentée, conjuguée à d'autres paramètres, explique la compétitivité-coût des marchandises chinoises et s'articule autour de quatre acteurs : l'État, les possédants, les *zhigong* et les *mingong*. L'État met en place un cadre juridique où le contrat devient la forme d'association entre l'employeur et le travailleur. L'employeur devient l'unique propriétaire des moyens de production et le travailleur, dépossédé desdits moyens, vend son travail. Dans ce contexte la répartition de la valeur ajoutée devient un objet de discussion et les travailleurs en position de « force » jouent de leur influence (les *zhigong*). Les *zhigong*, bien formés, intègrent les nouvelles techniques complexes et organisent également la production. Pour donner suite à leurs demandes et aux exigences des possédants, les *mingong* sont alors maintenus dans une situation de non-droit et supportent les ajustements. La forme de rapport salarial repose sur ce compromis entre : le pouvoir politique gérant les rapports de forces, les employeurs (les possédants) et les travailleurs protégés (les *zhigong*). Le non-statut des paysans migrants les « exclut » des mécanismes de répartition de la valeur ajoutée. En d'autres termes, la compression de la masse salariale des *mingong* garantit une forte compétitivité à la production chinoise tout en rémunérant relativement bien les *zhigong* et les possédants. Cette forme de rapport salarial fondée sur les droits des paysans migrants, place la Chine au cœur de la production industrielle. « L'atelier du monde » impose ses rapports de production au reste du monde et cela touche désormais les biens industriels complexes. L'industrie photovoltaïque par exemple est désormais chinoise. La concurrence sur le marché du travail en Chine joue un rôle central, elle livre une « *cut-throat competition, declining production costs, and thus declining market prices* » (Boyer et al., 2012, p. 192).

2. Créer la marchandise travail, une condition séminale au capitalisme

- 5 La forme de rapport salarial que nous venons de présenter explique l'attractivité des marchandises chinoises. Parce que la marchandise-travail est compétitive, les marchandises qu'elle (marchandise-travail) produit le sont également. Ce constat pose deux questions qui dépassent largement l'exemple chinois : l'une sur la compétitivité-prix que nous venons d'aborder, l'autre sur la marchandisation. La marchandisation joue un rôle central, elle constitue une des pierres angulaires pour créer un régime capitaliste. En effet, parce que le travail a un coût monétaire, parce que le possédant, l'entrepreneur, l'homme aux écus selon les perspectives théoriques, le mobilise en fonction de leurs stratégies, parce que tous les coûts monétaires de tous les facteurs de production sont additionnables, parce que le fruit du travail correspond à une recette monétaire, la dynamique capitaliste basée sur le profit peut s'enclencher. Cependant, la marchandisation du travail ne va pas de soi et, vendre son travail est avant tout un processus institutionnel que l'exemple chinois illustre clairement. « Il s'agit véritablement de la construction juridique du marché du travail, c'est-à-dire du rôle

“constitutif” d’une institution au sens de Chang (2007). » (Périsse, ce numéro, § 6). Le droit rend le travail capitalo-compatible car il définit les droits de propriété (Commons, 1925) et il permet d’appliquer cette idée de propriété à un type d’activité humaine : le travail salarié³. Ce dernier est aliénable et le producteur de travail perd tout regard sur la marchandise vendue. « Étant dépouillés du produit de leur travail, ils doivent vendre leur force de travail sur le marché et accepter la division du travail conçue par les patrons » (Périsse, ce numéro, § 6). L’employeur utilise cette marchandise et « les salariés se soumettent à l’autorité de l’entrepreneur et/ou des managers » (Boyer, 2004, p. 3). Cependant, le travail est une marchandise singulière, une marchandise fictive selon K. Polanyi (1996). Il crée les autres marchandises, la richesse (en comptabilité nationale la valeur ajoutée est produite par le travail) et réduire son coût impacte les conditions de vie de sujet producteur de travail. Un conflit de répartition que traduisent les revendications des *mingong* (cf. *supra*), les mots d’Uemura et Tahara pour le Japon, se trame alors. Pour le nouveau régime d’accumulation nippon : « *productivity gains are distributed as wages and profits, and an increase in profits has a positive effect on the expected profit rate* ». Le mode d’organisation capitaliste considère le producteur de travail au regard de la marchandise qu’il fournit et, si des forces opposées ne contrarient pas sa dynamique, tout converge vers une diminution des coûts. Selon Gorz (1997), cette pente est naturelle pour le capitalisme et, à trop voir une marchandise dans le travail, les conditions de vie du producteur de travail sont parfois oubliées.

3. Le capitalisme et la disjonction entre le producteur de travail et la marchandise-travail

- 6 Le rapport salarial met en place et encadre le marché du travail. Jusqu’à présent, le rapport salarial chinois a institué un état de non-droit pour une frange substantielle de travailleurs. Obligés d’accepter de faibles salaires, les migrants se livrent à une forme de « bataille pour l’emploi » et cette concurrence assure aux biens chinois une forte compétitivité-prix. Ainsi, le rapport salarial chinois impacte les autres formes de rapports salariaux et, globalement, la concurrence sur le marché du travail devient plus vive. Cette dynamique visant à minimiser le coût des marchandises renvoie directement à des questions d’économie politique. Si rien n’oppose de résistances au mouvement en question, soit la part destinée au sujet producteur diminue, soit ses conditions de travail, encadrées par la dynamique de réduction de coût, sont difficiles. Historiquement ce phénomène est largement observé et l’excellent ouvrage de Edward P. Thompson (2002) *La formation de la classe ouvrière anglaise* l’illustre bien. Les mêmes dynamiques se retrouvent dans l’Asie contemporaine avec les « révoltes » ouvrières au Cambodge début 2014, les zones spéciales au Laos (Bafail, 2013), sans oublier les questions posées par la RSE en Chine (Séhier, ce numéro). Notons par ailleurs que la souffrance du producteur de travail ne se limite pas aux premiers pas du capitalisme, quel que soit le continent. Elle touche des capitalismes déjà établis, en France par exemple, où s’observent de nouvelles formes de maux (Dejours, 2000). Les analyses théoriques des auteurs précités, mais aussi les quelques exemples évoqués interrogent : comment accepte-t-on l’exploitation et la souffrance aussi « naturellement » ? En dehors d’une absence de choix évidente pour les sujets n’ayant pas accès aux capitaux, le travail de Clément Séhier (ce numéro) suggère une réponse, même s’il n’aborde pas directement la question. Avec la marchandisation du travail (cf. *supra*) s’opère une

disjonction dans les représentations sociales entre le producteur de travail et la marchandise-travail. Dans les sociétés contemporaines, le producteur « vend » sa marchandise et elle lui est payée en retour (le salaire). Ce mécanisme de disjonction occulte le sujet producteur de marchandise et, une fois celle-ci payée, si le droit du travail et le contrat sont respectés, l'employeur n'a plus de dettes envers le producteur. Le pouvoir libérateur de la monnaie (sous forme de salaire) dégage le nouveau propriétaire de la marchandise-travail de toutes dettes envers le producteur. À travers la marchandise-travail, le fétichisme de la marchandise s'opère, ou le processus de réification (Lukács, 2002) pour reprendre un terme plus contemporain, et le sort du sujet producteur est oublié. Seul un rapport de forces favorable au sujet permet d'améliorer sa condition. Lorsqu'il n'est pas présent, seule la marchandise et son coût préoccupent les firmes comme le montre la RSE en Chine. En effet, le sort des sujets producteurs de travail est amélioré au sein de certaines firmes. Cependant, l'éthique et le bien-être du sujet ne guident pas cette logique qui résulte d'un tout autre calcul. Les firmes multinationales adoptent des chartes éthiques, directement ou par rapport aux sous-traitants, pour ne pas perdre des marchés : « Elle entend inciter les usines chinoises à se conformer à ses standards éthiques, sous peine de mettre fin à leur collaboration, ce qui les conduirait à se voir privées de l'essentiel de leurs débouchés. » (Séhier, ce numéro, § 41). Les entreprises voient la marchandise travail avant tout comme un coût et l'attention portée au sujet s'explique uniquement par la crainte de ne pas écouler des marchandises produites par un sujet qui souffre. Les entreprises cherchent avant tout de faibles coûts et la « logique qui s'est imposée aux grandes marques internationales consiste donc à chercher les prix les plus bas tout en prenant les dispositions nécessaires pour éviter d'être inquiétées par les ONG » (Séhier, ce numéro, § 40).

- 7 La marchandisation permet l'exploitation à grande échelle du sujet et elle la rend socialement acceptable dans la mesure où la marchandise sépare l'acheteur des processus de production capitaliste. Le fétichisme de la marchandise, directement appliqué au marché du travail comme nous venons de le démontrer, ou indirectement à travers les biens produits, cache le sujet. Pour l'essentiel des consommateurs, payer un t-shirt introduit une distance avec le *mingong*, tout comme l'entrepreneur achetant la marchandise travail du *mingong* ne se sent pas redevable envers le sujet. Les représentations contemporaines survalorisent le coût des marchandises en général et ce phénomène ne traduit ni une récurrence anthropologique ni un état de fait. L'anthropologie montre que le sujet constituait la richesse des familles, des royaumes, etc., et les analyses effectives de la production ne l'oublent jamais. Dans les entreprises innovantes par exemple (Lebas, Latham et Volodin, ce numéro) les réseaux nécessaires à la dynamique de recherche, la complémentarité entre chercheurs, reposent sur le sujet. Les sujets « en tant que “passeurs de connaissance” [...] assurent le renforcement de la dimension systémique au sein de la production globale d'innovations » (Le Bas, Latham et Volodin, ce numéro, § 14). Le partage des savoirs et la synergie que crée ce « passage » déterminent la productivité des innovants, tout comme la formation qu'a reçue par le sujet. « Récemment Gruber *et al.* (2012) montrent que l'étendue de la capacité de recombinaison de connaissances technologiques diffère selon que l'inventeur a une éducation scientifique, ou au contraire une éducation d'ingénieur. On peut alors penser que selon que les institutions et les cultures des nations valorisent ou développent tel ou tel type d'éducation supérieure, les pays poussent à des niveaux de spécialisation différents des inventeurs » (Le Bas, Latham et Volodin, ce numéro, § 49).

4. Conclusion

- 8 Le 15^e numéro de la *Revue de la régulation* met en valeur un point fondamental du capitalisme : le travail, envisagé ici de manière décentrée à partir de l'Asie orientale. Le travail marchandisé occupe une place nodale et il procède de la loi. Le droit crée le travail salarié au sein d'un compromis que la théorie de la Régulation qualifie de rapport salarial. En Chine le rapport salarial contemporain trouve ses germes dans le mouvement amorcé par Deng Xiaoping. Le mouvement s'articule autour : d'un État interventionniste et producteur du droit ; des possédants à travers les droits de propriété qu'ils disposent sur le capital et enfin des travailleurs. La catégorie des travailleurs se scinde en deux groupes : les travailleurs protégés intégrés au compromis avec l'État et les possédants, ils partagent un intérêt commun et profitent des mutations sociales ; les travailleurs migrants confrontés à un marché du travail très concurrentiel. Ces derniers constituent la variable d'ajustement et assurent à l'industrie chinoise une forte compétitivité-coût tout en assurant la prospérité des autres groupes. Ainsi, parce qu'ils dépendent d'un régime de non-droit, les productions chinoises s'exportent et avec elles les rapports de production chinois. La concurrence sur le marché du travail est de plus en plus vive et cela entraîne des stratégies de démarcation. L'innovation participe à ce phénomène et, selon les pays, des stratégies d'innovations singulières apparaissent. La concurrence des exportations chinoises entraîne également une redéfinition des trajectoires nationales. Le Japon illustre parfaitement la mise en place d'un nouveau régime d'accumulation où l'influence des industries exportatrices s'estompe. Cet ensemble de phénomènes participe à la recomposition des trajectoires nationales dans des voies toujours très différentes.
-

BIBLIOGRAPHIE

- Alary P. et Lafaye de Micheaux E. (2013), « L'économie politique de l'Asie : état des lieux et perspectives de recherche pour l'Asie du Sud-Est », *Revue de la Régulation*, n° 13, 1^{er} semestre.
- Bafoil F. (2013), « Capitalisme politique et développement dépendant en Asie du Sud-Est », *Revue de la Régulation*, n° 13, 1^{er} semestre.
- Barral S. (2013), « Capitalisme agraire en Indonésie : les marchés du travail et de la terre comme déterminants des rapports salariaux dans les plantations de palmier à huile », *Revue de la régulation* n° 13, 1^{er} semestre.
- Boyer R. (1995), « Vingt ans de recherches sur le rapport salarial, un bilan succinct » in *Théorie de la régulation, l'état des savoirs*, Boyer R., Saillard Y. (dir), Paris, La Découverte.
- Boyer R. (2004), *Théorie de la régulation. Les fondamentaux*, Paris, La Découverte, coll. « Repère ».
- Boyer R., Uemura H., Isogai A. (eds.) (2012), *Diversity and transformations of Asian Capitalisms*, London, Routledge.

- Commons J. R. (1925), "Law and Economics", *Yale Law Journal*, n° 34, p. 371-382.
- Dejours C. (2000), *Souffrance en France : La banalisation de l'injustice sociale*, Paris, Point, Seuil.
- Gorz A. (1997), *Misères du présent, richesse du possible*, éditions Galilée.
- Linhart D. (2010), *La modernisation des entreprises*, Paris, La Découverte, coll. « Repères ».
- Lukács G. (2002), *Le Jeune Marx, son évolution philosophique de 1840 à 1844*, les Éditions de la Passion.
- Maréchal (2013), « La Chine, les États-Unis et la difficile construction d'un nouveau régime climatique », *Revue de la Régulation*, n° 13, 1^{er} semestre.
- Polanyi K. (1996), *La Grande Transformation*, Paris, Gallimard.
- Thompson E. P. (2002), *La formation de la classe ouvrière anglaise*, Paris, Point.

NOTES

1. Selon Maréchal (2013) : « Lu Xueyi, ancien directeur de l'Institut de sociologie de l'Académie des sciences sociales de Chine, estime que les travailleurs protégés représentait 15 % de la population en 2001, 23 % en 2009 et pourrait s'élever à 40 % d'ici une vingtaine d'années ».
2. Les *mingong* sont l'armée de réserve marxienne. Ils quittent la terre et ne peuvent plus se nourrir en produisant eux même leur nourriture et l'État, à travers le droit du travail, les expose. Ils sont mis en concurrence, ne disposent pas réellement de pouvoir de négociation et, pour se nourrir, doivent accepter les conditions de travail des employeurs.
3. Que le droit encadre le travail « capitalocompatible » est une condition nécessaire mais elle n'est pas suffisante. Pour amorcer les premiers pas du capitalisme, le droit doit également transformer l'accès au foncier comme le montre l'article de Stéphanie Barral (2013) dans le premier numéro de ce dossier consacré. En Chine c'est « par le biais des migrations que le travail sera marchandisé » (Séhier, ce numéro).

RÉSUMÉS

Deux enseignements ressortent clairement de la transformation des capitalismes asiatiques. D'une part une grande diversité de stratégies nationales fait face aux logiques de concurrence de plus en plus aiguë. D'autre part, le « travail » conserve la place centrale qu'il a toujours occupée. Le travail salarié constitue l'énergie du capitalisme et pour conserver une forte compétitivité-prix, le rapport salarial des différents pays se re-combine. En Chine le non-statut des travailleurs migrants offre une main-d'œuvre bon marché aux entrepreneurs, elle se trouve à l'origine de la montée en puissance de l'industrie chinoise. Les systèmes d'innovations participent également à la « conquête » des marchés et une étude comparée (Chine, Corée, Japon, Taïwan) montre la spécificité des modèles nationaux et l'importance des inventeurs. La redéfinition du régime d'accumulation japonais place également le rapport salarial au centre des dispositifs et l'emploi industriel se réoriente vers les services.

Two lessons are clear from the transformation of Asian capitalism. First, a wide variety of national strategies to cope with price competitiveness increasingly acute. Second, the

importance of the workers. Labor is the “energy” of capitalism and to maintain a strong price competitiveness, the wage-labor of the different countries is re-combine. The non-status of migrant workers in China offers to contractors a cheap labor and strengthen Chinese industry. The innovation systems also contribute to the “conquest” of the market and a comparative study (China, Korea, Japan, Taiwan) shows the specificity of national innovation models and the importance of inventors. Redefining the accumulation regime in Japan places the wage-labor to the center of the devices and industrial employment is shifting towards services.

Dos enseñanzas surgen claramente de la transformación de los capitalismos asiáticos. Por una parte una gran diversidad de las estrategias nacionales para hacer frente a las lógicas de una competencia cada vez más aguda. Por otra parte, el « trabajo » conserva el lugar central que siempre ocupó. El trabajo asalariado constituye la energía del capitalismo y para conservar una fuerte competitividad-precio, la relación salarial de los diferentes países se re-combina. En China el no-estatuto de los trabajadores migrantes ofrece una mano de obra barata a los empresarios y ella se encuentra en el origen del incremento de la potencia de la industria china. Los sistemas de innovación participan igualmente en la conquista de los mercados y un estudio comparativo (China, Korea, Japón, Taiwan) muestra la especificidad de los modelos nacionales y la importancia de los inventores. La redefinición del régimen de acumulación japonés coloca igualmente la relación salarial en el centro de los dispositivos y el empleo industrial se re-orienta hacia los servicios.

INDEX

Keywords : Asia, China, Japan, innovation, innovator, diversity of capitalism, institutional architecture, wage labor

Index géographique : Asie, Chine, Japon

Palabras claves : innovación, innovador, diversidad del capitalismo, arquitectura institucional, relación salarial

Mots-clés : innovation, innovateur, diversité du capitalisme, architecture institutionnelle, rapport salarial

Code JEL J3 - Wages; Compensation; and Labor Costs, J5 - Labor-Management Relations; Trade Unions; and collective Bargaining, L1 - Market Structure; Firm Strategy; and Market Performance, O3 - Technological Change; Research and Development, R1 - General Regional Economics, R5 - Regional Government Analysis

AUTEUR

PIERRE ALARY

Enseignant chercheur au Clersé (centre lillois d'étude et de recherches sociologiques et économiques), université de Lille 1, Chercheur associé au Case (centre d'Asie du Sud-est), EHESS, pierrealary@aol.com